Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260303-DEL2026_03_073-DE

Délibération

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 03 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 03 mars à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant) ; AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BOUILLENNEC Rachel ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHARLES Olivier ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; *CORBEL Samuel (suppléant) ;* DUMAIL Michel ; ÉCHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUDALLIER Benoît ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE HOUÉROU Annie ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; *LE MEUR Daniel (suppléan*t) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALOMON Claude ; SAMSON-RAOUL Caroline ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno *; TERTRAIS Isabelle (suppléante) ;* VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOULANGER Servane à DUMAIL Michel ; CHAPPÉ Fanny à RASLE-ROCHE Morgan ; DOYEN Virginie à LE MEAUX Vincent ; GOUAULT Jacky à CLEC'H Vincent ; GUILLOU Rémy à LE SAOUT Aurélie ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard ; LE JANNE Claudie à LE BLEVENNEC Gilbert ; SALLIOU Pierre à PONTIS Florence ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude ; BOUCHER Gaëlle ; BREZELLEC Marcel ; DUPONT Frédéric ; GRAEBER Sophie ; GUILLOU Claudine ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice :	**88 Titulaires - 43 suppléants**
Présents	67
Procurations	09
Votants	**76**
Absents	12

Date d'envoi de la convocation : mercredi 25 février 2026
Secrétaire de séance Christian PRIGENT

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260303-DEL2026_03_073-DE

Délibération

DEL2026-03-073 **MOBILITÉS : GAMME TARIFAIRE DES SERVICES DE MOBILITÉ POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1er SEPTEMBRE 2026 AU 31 AOÛT 2027**

Vu la délibération DEL2023-06-158 du 27 juin 2023 par laquelle le Conseil d'Agglomération modifie la tarification solidaire ;

Vu la délibération DEL2025-07-186 du 8 juillet 2025, par laquelle le Conseil d'agglomération a confié la gestion du service public d'exploitation du réseau de mobilités collectives, actives et partagées à la société Armor Argoat Mobilité ;

Considérant que l'Agglomération délibère chaque année sur sa gamme tarifaire « mobilité » appliquée ensuite par le délégataire. Pour 2026-2027, il est nécessaire d'actualiser la gamme tarifaire applicable à partir du 1er septembre 2026 ;

Pour la période allant du 1er septembre 2026 au 31 août 2027, il est proposé la gamme tarifaire ci-dessous :

Lignes régulières Urbaines	
Titres Grand Public	**Tarifs 2026/2027 TTC**
Ticket à l'unité (valable 2 heures)	1 €
Pass Journée	3 €
Carnet de 10 Tickets (valable 2 heures par voyage)	8 €
Abonnement Mensuel Plein Tarif (voyages illimités, 30 jours glissants)	20 €
Abonnement Annuel Plein Tarif (voyages illimités, 365 jours glissants)	200 €
Titre Jeune - Moins de 26 ans	**Tarifs 2026/2027 TTC**
Abonnement Mensuel (voyages illimités, 30 jours glissants)	14 €
Abonnement Annuel (voyages illimités, 365 jours glissants)	140 €
Gratuité enfant moins de 4 ans	0 €
Titres sociaux	**Tarifs 2026/2027 TTC**
Abonnement Mensuel QF1 (50% réduction)	10 €
Abonnement Mensuel QF2 (60% réduction)	8 €
Abonnement Mensuel QF3 (70% réduction)	6 €

Définition des tranches de Quotient familial (QF) définies par délibération le 27 juin 2023 :

- *QF 1 : inférieur ou égal à 447 €*
- *QF 2 : de 448 à 612 €*
- *QF 3 : de 613 à 822 €*

Transport à la demande (TAD & TPMR)	
Titres Grand Public y compris PMR	**Tarifs 2026/2027 TTC**
Ticket à l'unité (valable pour 1 trajet)	1 €
Carnet de 10 Tickets (valable 2 heures par voyage)	8 €

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260303-DEL2026_03_073-DE

Carte KorriGo Services	Tarifs 2026/2027 TTC
Création de la 1ère carte KorriGo ou renouvellement à 7 ans	0 €
Duplicata de la carte KorriGo	8 €

Transport Scolaire	
Abonnements annuels	**Tarifs 2026/2027 TTC**
Elève demi-pensionnaire 1er ou 2ème enfant	130 €
Elève demi-pensionnaire 3ème enfant	65 €
Elève demi-pensionnaire 4ème enfant et plus	0 €
Elève interne	65 €
Apprenti (si utilisation du transport une semaine sur deux)	65 €
En cas de double abonnement (BreizhGo et Agglomération) lorsque l'élève utilise les deux réseaux de manière alternative	65 €
Ticket unitaire pour les communes (desserte des écoles primaires)	1 €
Accompagnants présents dans les circuits desservant les établissements primaires	0 €
Majoration pour inscription après le 31/07 (sauf justification), par enfant	40 €

Dégressivité trimestrielle

Abonnement souscrit au 1er trimestre, valide de septembre à juin	130 €
Abonnement souscrit au 2ème trimestre, valide de janvier à juin	87 €
Abonnement souscrit au 3ème trimestre, valide d'avril à juin	43 €

Dégressivité trimestrielle demi-tarif

Abonnement souscrit au 1er trimestre, valide de septembre à juin	65 €
Abonnement souscrit au 2ème trimestre, valide de janvier à juin	43 €
Abonnement souscrit au 3ème trimestre, valide d'avril à juin	22 €

Pour les élèves ULIS et SEGPA	Indemnité kilométrique à destination de la famille (sous conditions)		Tarifs 2026/2027 TTC
Distance domicile familial / établissement scolaire	Service 4 jours / semaine	Service 5 jours / semaine	Si garde alternée
De 3 à 10 km	1 900 € / an	2 500 € / an	50 % de l'indemnité par parent
De 10 à 20 km	2 900 € / an	3 800 € / an	
De 20 à 40 km	5 900 € / an	7 500 € / an	
Supérieur à 40 km	6 500 € / an	8 400 € / an	

Location longue durée Vélo & Stationnement	
Titres Grand Public - Location Vélo à assistance électrique	**Tarifs 2026/2027 TTC**
Abonnement mensuel (limité à 12 mois consécutifs) VAE classiques et VAE rallongés	30 €
Abonnement mensuel avec roue Teebike (limité à 12 mois consécutifs)	15 €
Vente de casques vélos pour adultes	20 €
Vente de casques vélos pour enfants	7,50 €
Location de sièges bébé sur vélos	3 €/ mois

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260303-DEL2026_03_073-DE

Délibération

Pack assurances « responsabilité étendue & assurance du dépôt de garantie de 800 € » pour l'usager contractant une location de VAE	7,80 €
Pack assurances « responsabilité étendue & assurance du dépôt de garantie de 1 000 € » pour l'usager contractant une location de VAE « rallongé »	8,80€
Livraison à domicile des VAE : *Conditions : pour 3 mois d'engagement minimun entre les mois d'octobre et mai, du lundi au vendredi de 9h à 16h sur rendez-vous sur 51 communes de l'Agglomération (hors Guingamp, Grâces, Pabu, Plouisy, Ploumagoar et Saint-Agathon)*	0 €
Livraison à domicile des VAE *en dehors des conditions ci-dessus*	30 €
Nettoyage vélo si restitué sale	15 €
Abonnement mensuel Bus + Vélo	30 €
Accès abris vélos	**Tarifs 2026/2027 TTC**
Droits d'accès aux abris vélos 2 places	0 €
Droits d'accès à l'abri vélos de la Gare de Paimpol	0 €
Forfait de gardiennage vélo en cas d'abus d'usage d'un abri vélos *(Utilisation type vélo ventouse ou pour stocker autre chose qu'un vélo)*	10 €/ jour

La caution pour les VAE classique est de 800 € et celle pour les VAE rallongés est de 1 000 €.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Approuve la gamme tarifaire mobilité pour la période allant du 1er septembre 2026 au 31 août 2027.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX

Guingamp-Paimpol Agglomération

Le Secrétaire de séance,
Christian PRIGENT